

# Développement d'un modèle de gouvernance inclusive et durable du Ranch de Gibier de Nazinga (Centre-Sud, Burkina Faso)

---

**Boureima SAWADOGO**

Doctorant

Université Norbert ZONGO

département de géographie

[boursawa55@gmail.com](mailto:boursawa55@gmail.com)

/

**Nanawindin Gustave ZABRÉ**

Doctorant

Université Norbert ZONGO

département de géographie

/

**Joachim BONKOUNGOU**

Maître de recherche

Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA)

Centre de Recherches Environnementales, Agricoles et de Formation (CREAF)

---

*RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No2 (Juin 2024)*

## Résumé

Le Ranch de Gibier de Nazinga est caractérisé par une gouvernance centralisée, dirigée par l'État à travers les services forestiers. L'article vise à développer un modèle de gouvernance inclusive et durable pour le ranch. Il part de l'hypothèse qu'une réduction du pouvoir décisionnel de l'État au profit des institutions locales limitera les impacts environnementaux et socioéconomiques négatifs. La méthodologie adoptée comprend une revue de littérature, des entretiens individuels avec les institutions locales et des groupes de discussion dans les villages riverains. Les résultats montrent une implication structurée des villages riverains et privilégient une approche ascendante de la prise de décision.

**Mots clés :** Burkina Faso, Ranch de Gibier de Nazinga, gouvernance inclusive et durable, modèle

## Development of an Inclusive and Sustainable Governance Model for the Nazinga Wildlife Ranch (Centre-Sud Burkina Faso)

### Abstract

The Nazinga Game Ranch is characterized by a centralized governance, overseen by the state through forestry services. The article aims to develop an inclusive and sustainable governance model for the ranch. It starts with the assumption that reducing the decision-making power of the state in favor of local institutions will mitigate negative environmental and socio-economic impacts. The methodology employed includes a literature review, individual interviews with local institutions, and focus groups in nearby villages. The results indicate a structured involvement of the surrounding villages and favor an upward approach to decision-making.

**Keywords:** Burkina Faso, Gibier de Nazinga Ranch, inclusive and sustainable governance, model

## Introduction

L'érosion de la biodiversité mondiale s'amplifie. Les scientifiques utilisent les qualificatifs extrêmement inquiétants de « *défaunation* » et « *d'annihilation* » pour caractériser cette situation inédite (V. DEVICTOR, 2020, p.9). En Afrique, plus que n'importe où au monde, la conservation de la faune sauvage est un enjeu crucial de société, car elle représente l'une des plus importantes richesses naturelles renouvelables de nombreux pays (PNGFAP, 2006; O.I. AMAHOWE et al., 2012, p.613). Selon B. Masumbuko & J. Somda (2014, p.17), les aires protégées en Afrique de l'Ouest font face à diverses pressions, principalement causées par l'activité humaine telles que le braconnage, la surexploitation, les incendies, etc. Cette activité entraîne une dégradation et une modification des habitats, ainsi qu'un déclin progressif des populations de faune. Pourtant, l'Afrique joue un rôle important dans la conservation de la biodiversité mondiale.

Le Burkina Faso, avec sa variété de zones climatiques et écologiques, abrite une biodiversité riche et variée. Cependant, le pays est confronté à de graves problèmes de déséquilibres écologiques et de dégradation accélérée des ressources naturelles. De nombreuses forêts classées sont, de ce fait, menacées de disparition dont les facteurs sont d'ordre climatique et anthropique. (M. BELEM et al., 2019, p.2186). Le corridor 1 du complexe Po Nazinga Sissili n'est pas en reste. Il est caractérisé par une dégradation importante de ses ressources naturelles (T. J. ZAGUE-SOME & TRAORE, 2023, p.300). Bien que de nombreuses stratégies aient été mises en œuvre par les projets et programmes pour lutter contre la dégradation, les ressources fauniques et floristiques continuent de régresser. L'inadéquation avec les logiques propres aux milieux d'intervention en est une des raisons. (C. BORDES, 2010, p. 22). Selon O. I. AMAHOWE et al.(2012,p.614), le domaine cynégétique de Nazinga, pionnier en Afrique de l'Ouest francophone en matière de production intégrant les communautés locales et la préservation de la biodiversité, ne fait pas exception à cette règle . Le Ranch de Gibier de Nazinga a été établi suite au décret n° 2000-093/PRES/PM//MEE du 17 mars 2000, qui a officialisé la conversion de la forêt domaniale classée de "Nazinga" en un ranch de gibier et une forêt classée, dans les provinces actuelles du Nahouri et de la Sissili. En effet, à sa création en 1979, le Ranch de Gibier de Nazinga (RGN) s'est fixé comme principale mission de faire de la faune sauvage un levier de développement socioéconomique au service de la population locale et de servir de modèle pour d'autres initiatives d'élevage extensif de gibier(PNUD, 1998, J-B KAMBOU, U. YAMEOGO, 2005, P.18). Cependant, O. Chouinard et al. (2009, p. 4) soulignent que les Comités Villageois de Chasse (CVC) et les Groupes Féminins de Pêche

(CFP) trouvent que le RGN a suscité des espoirs et a semé beaucoup de déceptions parce qu'il n'a pas respecté ses engagements. Face à ce bris de lien de confiance, on note l'augmentation du braconnage. Pourtant, le fait que la faune soit gérée par les populations locales au moyen de règles et de procédures élaborées par et pour elles-mêmes est le meilleur gage de durabilité de cette ressource (Ostrom 1990; MURPHREE 1993; FAO/CIFOR/CIRAD, 2017, p.8). Selon F. T. YANOGO ( 2019, p.63), la stabilité de l'environnement est compromise en raison de la coexistence problématique persistante entre les agents du RGN et les communautés riveraines. La méfiance mutuelle toujours observée entre les différents acteurs en présence témoigne en réalité de l'incapacité actuelle du modèle de gestion du RGN à induire un véritable développement local durable. Dans ce contexte, il semble que la gouvernance actuelle ne soit pas alignée sur les objectifs initiaux du projet, lesquels visaient à concilier le développement socioéconomique local avec une gestion durable. Il convient alors de se demander quel modèle de gouvernance serait approprié pour assurer une gestion inclusive et durable du Ranch ? La présente réflexion vise à développer un modèle de gouvernance inclusive du ranch de Gibier de Nazinga.

L'hypothèse est qu'une réduction du pouvoir décisionnel de l'État au profit des institutions locales limitera les impacts environnementaux et socioéconomiques négatifs. Cet article présente un schéma de gouvernance participative axé sur la préservation de la faune sauvage, mettant en avant l'engagement des institutions locales, des communautés locales et des organisations de conservation dans les processus décisionnels et la gestion des ressources naturelles. Ce modèle cherche à garantir la durabilité écologique, sociale et économique du Ranch de Gibier de Nazinga en encourageant la collaboration et la responsabilisation des parties prenantes locales.

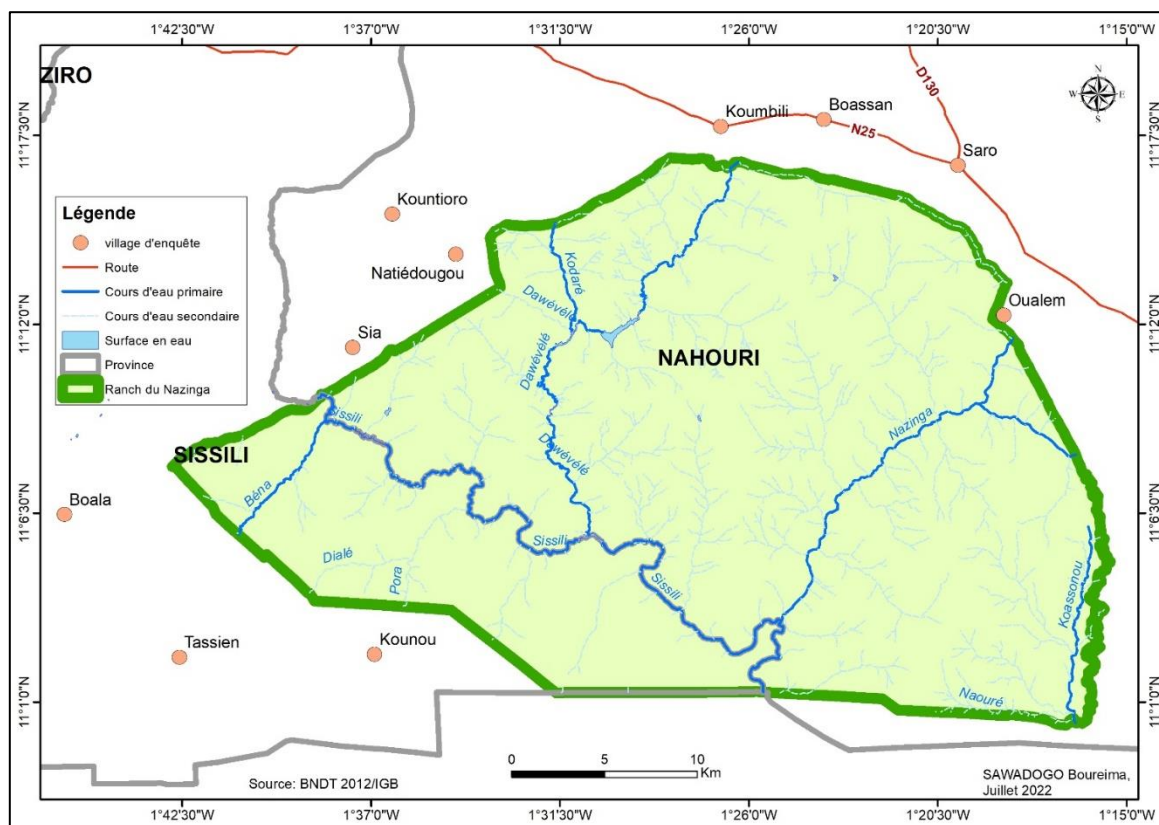
## **1. Méthodologie**

### **1.1. Site, population d'enquête et échantillonnage**

Le Ranch de gibier de Nazinga (RGN) est situé au Sud du Burkina Faso et couvre une superficie de 940 km<sup>2</sup>. Il se localise entre 11° 01' et 11° 18' de latitude Nord et 1° 18' et 1°43' de longitude Ouest. (Carte 1). Le RGN impressionne le visiteur tant par sa diversité faunistique que floristique ( par NOMBRE I., 2003, p.23). L'administration du RGN est une entité qui dépend de l'Office National des Aires Protégées (OFINAP). Chaque village périphérique de Nazinga possède deux (02) Comités Villageois de Gestion de la Faune (CVGF). Ces comités ont mis en place une Fédération des comités villageois de gestion de la faune. L'étude s'est

déroulée dans dix villages riverains du Ranch de Gibier de Nazinga, répartis entre trois localités de la province de la Sissili, à savoir Boala, Kounou et Tassyan, et sept villages de Nahouri, comprenant Bouassan, Natiédougou, Koumbili, Kountiouro, Saro, Sya et Walème.

La sélection de ces villages a été effectuée en prenant en considération trois critères majeurs : historique, géographique et organisationnel. Historiquement, ces dix villages ont été les premiers gestionnaires de l'espace et des ressources du RGN avant l'intervention de l'État, détenant des droits coutumiers et des sites sacrés dans le ranch. Sur le plan géographique, ces villages sont situés à une distance maximale de 10 km. Ces populations dépendent du ranch et sont impliquées dans la gestion des ressources. Enfin, sur le plan organisationnel, chacun de ces villages possède une Zone d'Occupation Villageoise d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC) et un Comité villageois de gestion de la faune (CVGF).



Source : BNDT, 2012

**Figure 1 : Localisation du Ranch de Gibier de Nazinga**

## 1.2. Techniques et outils de collecte et de traitement des données

La réalisation du modèle de gouvernance a été le fruit de trois démarches complémentaires. D'abord, une revue de littérature sur la gestion des aires protégées au Burkina

Faso a été réalisée. Elle a porté sur les rapports de gestion, les publications académiques et les recherches antérieures relatives à la gouvernance et à la conservation de la zone. L'objectif était de saisir les politiques en vigueur, les difficultés rencontrées et les meilleures pratiques identifiées dans ce domaine. Ensuite, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés avec les institutions locales sur la gouvernance du RGN. En effet, des guides d'entretien ont servi pour s'entretenir avec des personnes ressources. Il s'agit des autorités décentralisées, notamment les conseillers municipaux et régionaux, les maires, les CVD des villages riverains du ranch et les services déconcentrés de l'État (les Préfectures, la Direction régionale du MEEVCC, de l'UGN, les services techniques des eaux et forêts). En plus, les chefs coutumiers et religieux, les représentants des organisations de la société civile (les associations/groupements), les responsables des ZOVIC / Concessionnaires et les représentants des projets de développement intervenant dans la gestion du ranch ont été interviewés. Le choix a été motivé par la volonté d'inclure une diversité d'acteurs influents dans la zone.

En effet, les autorités décentralisées, les services déconcentrés de l'État, les chefs coutumiers et religieux, ainsi que les organisations de la société civile représentent des piliers essentiels de la gouvernance locale. À ce titre, ils ont des connaissances des dynamiques sociales, économiques et environnementales de la zone. Leur implication garantit une approche globale prenant en compte les dimensions culturelles, politiques et environnementales. En les impliquant, l'étude visait à garantir une représentation équilibrée des différentes perspectives et à élaborer un modèle de gouvernance qui répond aux besoins et aux aspirations de toutes les parties prenantes impliquées. Les entretiens ont exploré plusieurs axes thématiques, notamment l'historique et le contexte de la gestion du ranch, les rôles et responsabilités de chaque institution dans la gouvernance, les pratiques de gouvernance en cours, les principaux défis auxquels la gouvernance est confrontée, ainsi que les perspectives des participants sur la gouvernance et leurs propositions pour un modèle plus inclusif et durable.

Les entretiens individuels ont été privilégiés pour leur capacité à explorer en profondeur des sujets spécifiques et à comprendre les nuances des opinions des parties prenantes clés, ce qui contribue à une compréhension approfondie des dynamiques de gouvernance et de gestion du ranch. Au total, 45 entretiens ont été menés avec les chefs coutumiers, incluant les chefs de village, les chefs de terre, les notables et les chefs religieux. De plus, huit entretiens ont été réalisés avec des représentants de l'administration forestière, comprenant trois écogardes et cinq forestiers. Par ailleurs, quatre entretiens ont été conduits avec des acteurs impliqués dans des projets et programmes, tandis que cinq autres ont eu lieu avec des représentants d'associations

et de groupements participant à la gestion. Deux entretiens ont également été réalisés avec des concessionnaires, et enfin, quatre entretiens ont été tenus avec des représentants des municipalités de Guiaro et de Béhia.

En outre, des focus groups ont été menés dans les dix villages riverains du ranch ont facilité recueillir le point de vue de la population locale. Cette démarche a permis de valider ou de remettre en question les idées émises par les institutions, contribuant ainsi à redéfinir la structure de gouvernance et à orienter les fonctions et obligations des entités impliquées dans cette gouvernance. Le logiciel Kobocollect a été utilisé pour la collecte et l'analyse des données. Son utilisation dans le cadre des entretiens assure une collecte structurée, cohérente et efficace des données, tout en simplifiant leur analyse ultérieure. Ainsi, il se révèle être un outil précieux pour la recherche qualitative et d'autres méthodologies d'études impliquant des entretiens.

## **2. Résultats**

Le Ranch de Gibier de Nazinga (RGN) est placé sous la gestion de l'Unité de Gestion de Nazinga (UGN), une entité relevant de l'Office Nationale des Aires Protégées (OFINAP) sur le plan administratif. Le fonctionnement opérationnel du Ranch repose sur quatre (04) sections, à savoir la Section Aménagement et Relation Publique (SARP), la section Valorisation des Ressources Naturelles (SVRN), la Section Suivi-écologique (SSRA) et la Section Surveillance et Protection de l'Aire (SSPA). En complément de ces sections, deux (02) régies sont également en place. Il s'agit de la Régie de Recette (RR) et la Régie d'Avance (RA). La gouvernance actuelle du ranch ne se conforme pas au modèle de cogestion tel que défini dans le Projet de développement (Prodoc). Cependant, il est envisageable d'engager les populations riveraines dans le processus décisionnel pour favoriser une gestion inclusive, durable et transparente.

### **2.1. Responsabilisation des institutions locales**

Ce modèle de gouvernance vise une représentation équilibrée de toutes les institutions afin de favoriser la participation communautaire et garantir une gestion plus transparente et efficace du ranch. La mise en œuvre de ce modèle implique une décentralisation du pouvoir de l'État central au profit des institutions locales. Le modèle est structuré en cinq (05) comités qui sont : le comité villageois, le comité de coordination locale, le conseil de gouvernance et le comité chargé de la transparence et reddition des comptes.

En effet, chaque village riverain du ranch devrait former un comité villageois composé de représentants des autorités coutumières, religieuses et des membres de la communauté. Il

doit tenir compte des différentes catégories socioprofessionnelles, telles que les agriculteurs, les éleveurs, les apiculteurs, les commerçants ainsi que les groupes vulnérables. Un diagnostic préalable sera réalisé pour s'assurer de la représentativité de tous ces acteurs. Ces comités seraient responsables de la gestion des affaires locales liées au Ranch, de la collecte d'information et de la communication avec le comité de coordination local. Les comités villageois éliraient des représentants pour former un comité de coordination locale dont le rôle est de faciliter la collaboration entre les villages, de coordonner les activités et de résoudre les conflits éventuels. Le conseil de coordination locale, comme son nom l'indique, représente tous les villages riverains. Le Conseil de gouvernance est une instance communale et serait composé des représentants de l'Unité de Gestion de Nazinga (UGN), des représentants de coordination locaux, des préfectures, des mairies, de la société civile et des projets intervenants. Le conseil de gouvernance serait responsable de la prise de décision stratégique, de la gestion des ressources du ranch, de l'élaboration de politiques et de la résolution des problèmes complexes. Le Comité chargé de la transparence et de reddition des comptes a pour rôle de s'assurer que les décisions sont prises de manières équitables, que les ressources sont utilisées de manière responsable et que les retombées sont partagées de façon équitable. Les projets intervenants dans le ranch devraient rendre compte de leurs activités à cette instance. Ainsi, une assemblée consultative pourrait être organisée pour permettre aux riverains de s'exprimer, de poser des questions et de participer activement au processus de prise de décision.

## **2.2. Modèle de prise de décision**

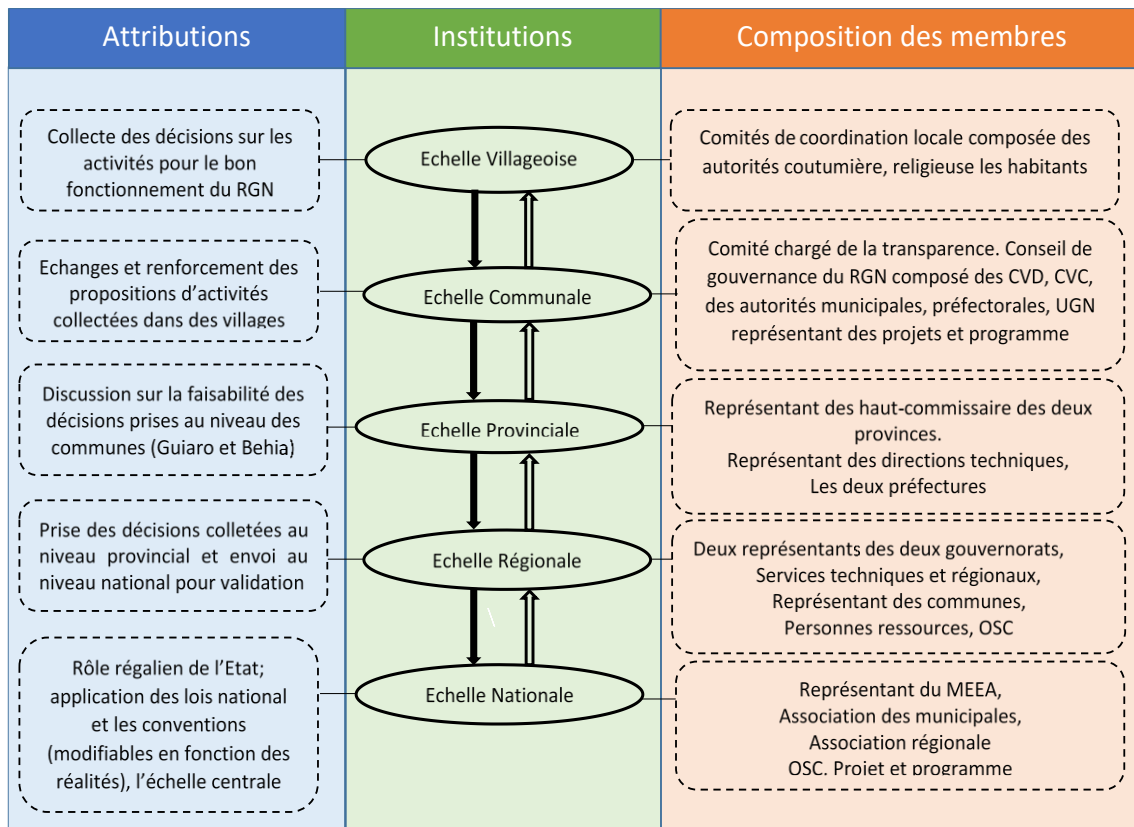
Le RGN joue un rôle important dans la vie des riverains. Il est donc important de connaître les points de vue et de prendre en compte les intérêts des différentes parties prenantes qui en dépendent. Il est sans doute que chacune des parties prenantes a un intérêt particulier pour les ressources forestières qu'elles s'y attachent et veulent à tout prix protéger. Ce modèle soutient l'approche ascendante de la prise de décision. Contrairement à l'approche descendante qui s'effectue actuellement, nous suggérons que le pouvoir décisionnel revienne aux acteurs locaux. Ainsi, toute proposition ou décision serait initiée au niveau local, soit par le comité villageois, soit par le comité de coordination locale.

De façon pratique, les comités de coordination locaux discuteront avec les membres respectifs et collecteraient des idées, des points de vue auprès des communautés riveraines. Ils se réuniront pour discuter de la proposition à un niveau plus large, en impliquant les représentants de chaque village. Les décisions approuvées au niveau villageois seraient ensuite

soumises au Conseil de gouvernance du ranch. Ce Conseil examinerait les propositions, les débats locaux et prendrait des décisions en tenant compte des intérêts généraux. Il faut noter que tout au long du processus, la transparence doit être maintenue avec la documentation des délibérations, des votes et des motifs de chaque décision. Le processus avancera ensuite au niveau provincial, où les hauts commissaires des deux provinces riveraines et les représentants de la direction du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) exprimeront leur accord.

À l'échelle régionale, les décisions seront débattues en présence des représentants du gouvernorat et du personnel de la direction régionale du MEEA. La dernière étape du processus relève du ministère en charge de l'environnement, qui prendra une décision finale en fonction de la politique nationale de gestion de l'environnement et des conventions internationales ratifiées par le pays. L'échelle centrale après validation donne son quitus à l'OFINAP pour l'exécution de la décision. Les décisions seront clairement communiquées à la communauté riveraine. La mise en place des règles locales de gouvernance permettra de considérer les besoins spécifiques des populations riveraines, tout en servant de guide pour l'orientation des politiques forestières aux niveaux national et international. Les décisions pourraient être révisées à la lumière de nouvelles informations ou d'événements. La figure ci-dessous présente un résumé de l'organigramme du modèle.





→ Étape 1

⇌ Étape 2

Source : données terrain

**Figure 2: Organigramme de modèle de gouvernance participative du Ranch de Gibier de Nazinga**

### 2.3. Gestion transparente des retombées du ranch

L'atteinte des objectifs de la création du RGN passe d'abord par l'établissement des mécanismes de responsabilité clairs pour les gestionnaires du ranch, en définissant les objectifs de performances et en évaluant leur conformité. Ensuite, cela passe par la transparence et la réédition de comptes dans la gestion afin de garantir une gestion responsable, équitable et durable. Pour y parvenir, il est essentiel d'élaborer des politiques transparentes. Les politiques du Ranch devraient être accessibles et compréhensibles par les populations locales. Ainsi, les rapports annuels sur les activités menées, les résultats obtenus, les défis rencontrés et les plans pour l'avenir doivent être régulièrement partagés de manière transparente avec toutes les institutions impliquées dans les gestions. Enfin, les finances et les opérations du ranch seront périodiquement auditées par des experts indépendants choisis par le Comité chargé de la transparence et de la reddition des comptes.

L'organisation des consultations publiques pourrait permettre aux autres institutions locales et à la société civile de donner leurs avis sur la gestion ; ce qui permettrait d'ajuster les mesures qui fournissent des résultats négatifs ou de renforcer celles qui fournissent les effets positifs. Il serait intéressant que les résultats des audits soient publiés au public par le biais des médias locaux en langue locale. Ces mesures permettront de renforcer la transparence et la réédition des comptes dans la gestion du RGN, ce qui favorisera la confiance du public, l'engagement des parties prenantes et la durabilité à long terme du ranch.

### **3. Discussion**

La gouvernance revêt d'une importance capitale dans la capacité d'une aire protégée à remplir intégralement ses fonctions. L'implication de toutes les populations locales dans le processus décisionnel est un facteur clé pour assurer une gestion inclusive et durable du RGN. Les études de R. HAGEN & J-B KAMBOU (2006), I. PIZONGO (2017), T. F. Yanogo ont mis en lumière les tensions fréquentes entre les populations riveraines et les agents forestiers dans le cadre de la gestion du RGN. Conformément aux observations de R. HAGEN & J-B KAMBOU (2006,p.5), les populations riveraines ne sont pas pleinement considérées comme des "partenaires à part entière", et la gouvernance du ranch n'évolue pas actuellement dans cette direction. Pourtant, **si** une gouvernance est défaillante, même si l'on met en place les meilleures stratégies de gestion, les résultats seront médiocres voire nuls (G. MAUVAIS et al., 2018, p.30). La gouvernance du RGN est confrontée à une série de défis complexes tant dans sa conception que dans son exécution susceptible de compromettre sa pérennité. Face à ces enjeux, le recours à une gouvernance inclusive émerge comme une approche prometteuse pour concilier la conservation des ressources avec les besoins des populations locales. Il faudrait donc réadapter les législations à la réalité du terrain et changer certaines pratiques. J. BONKOUNGOU et al. (2019, p.197) pensent qu'il serait aussi illusoire d'aller à une autonomisation de gestion des aires protégées sans un plan précis de renforcement des capacités des populations locales. Dans ce sens, il faudrait donc renforcer les savoirs endogènes de gestion et de conservation des ressources forestières, les former aux réglementations nationales et locales afin qu'elles connaissent leurs droits d'accès et d'utilisation des ressources forestières. Il est recommandé de renforcer des compétences organisationnelles, décisionnelles, de résolution des conflits, de négociation et de plaidoyer. Le choix des participants est une étape parfois complexe, mais cruciale pour la crédibilité, le succès et la portée de l'exercice (M. HISSCHEMÖLLER et al., 2001 ; C. PAHL-WOSTL, 2006, S. MASSE et al., 2018, p.344). La cogestion passe ainsi par la mise en place de mécanismes concertés de gestion appropriée de la ressource naturelle (G.

GRANIER, 2006, C. P. DJOGBENOU et al. 2011 ; J.A. WORAH et al., 2019, p. 27). Dans cette perspective, il est impératif de veiller à ce que l'émergence de l'élite locale ne conduise pas à une concentration d'intérêts privés aux dépens du bien commun. Les acteurs non gouvernementaux peuvent s'avérer d'excellents facilitateurs pour améliorer la communication et instaurer un climat de confiance entre les parties prenantes (A. SOW, 2014, p.10).

Le rôle central des chefs coutumiers dans la gestion des aires protégées est reconnu par de nombreux auteurs, notamment J. BONKOUNGOU ET AL. (2019, P.199), B. SAWADOGO (2020,)et E. R. JIAGHO & BANOHO (2021). Selon E. R. JIAGHO et al.( 2021, P.30), les chefs traditionnels de la région détiennent un pouvoir traditionnel puissant. Ils jouent le rôle d'auxiliaires d'administration, participent aux règlements des litiges et à la bonne marche des communautés. Les chefs coutumiers des villages riverains du RGN jouissent d'une reconnaissance en tant que détenteurs et repentants d'intérêts, et ils sont respectés par les populations locales. Leur implication dans la gouvernance permettra de bénéficier des savoirs locaux et des expériences plus adaptées à la zone. Le préfet veille à la mise en œuvre de la politique du gouvernement au niveau de sa circonscription en s'appuyant sur les représentants locaux des différents Ministères sectoriels (E. R. JIAGHO et al. 2021, p.30), et peut intervenir dans la sensibilisation sur les politiques de développement local et la gestion des conflits (J. BONKOUNGOU et al., 2019, p. 161). Une réelle implication des autorités préfectorales et municipales permettrait une protection durable et une pérennisation des actions des projets. Quelle est la nécessité d'une gouvernance inclusive pour le RGN ?

L'approche inclusive est en conformité avec la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992, qui à son principe 22 affirme que « les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles ». Ce modèle se penche particulièrement sur l'implication des institutions locales dans le processus décisionnel du ranch de gibier de Nazinga. Les approches participatives dans le cadre de la gestion durable des ressources forestières supposent que tous les acteurs concernés concilient leurs intérêts pour prendre de façon collégiale des mesures nécessaires à la conservation à long terme de ladite ressource (D. GOH, 2005 ; B. A. NICOLAS, 2005, p.6). Ainsi, les populations riveraines du RGN doivent être reconnues en tant que partenaires et devraient participer activement à l'identification, à la mise en œuvre et aux mesures de conservation. L'intégration des communautés rurales dans un système formé d'institutions privées, étatiques aura une portée significative dans ce contexte d'insécurité. En

effet, elle favorise la participation active et égale des citoyens, des groupes sociaux marginalisés et des parties prenantes. Cela renforce la légitimité des institutions jadis fragilisées par le terrorisme et assure une représentation plus équitable des intérêts de la société. Elle contribue à stabiliser la société en réduisant les conflits liés aux inégalités et aux injustices. La gouvernance inclusive du ranch favoriserait la durabilité, car elle permet d'intégrer les considérations environnementales, sociales et économiques, ce qui est essentiel pour relever les défis du développement durable. L'approche participative permet également une insertion des ressources forestières et fauniques dans l'économie locale, voire nationale et intègre les actions des différents acteurs intervenant dans ces réserves (B. COULIBALY, 2007 ; A. TRAORE, 2019, p. 5). Selon les estimations de T. F. YANOOGO (2019, p.56), sur la période de 2009 à 2018, le ranch a généré une recette dépassant les 3.400.005.710 FCFA. Les communautés riveraines ont bénéficié de 14.960.025 FCFA, soit 0,44 %. Cette allocation est perçue comme étant peu significative au regard des attentes et des besoins exprimés par ces communautés. Une gouvernance inclusive et transparente du RGN est donc nécessaire pour le développement socioéconomique des villages riverains. L'article offre une perspective novatrice en proposant un changement de paradigme à travers le développement d'un modèle de gouvernance axé sur l'inclusivité et la durabilité pour le Ranch de Gibier de Nazinga, situé dans la région du Centre-Sud du Burkina Faso. Néanmoins, la généralisation de ce modèle à d'autres aires protégées peut s'avérer complexe en raison des diversités des défis rencontrés.

## **Conclusion**

Le modèle de gouvernance inclusive du RGN esquissé repose sur des principes fondamentaux de participation, de responsabilité et de transparence. Il s'agit d'une approche qui reconnaît la valeur de toutes les parties prenantes impliquées, qu'il s'agisse des autorités coutumières, des leaders locaux, des services déconcentrés et décentralisés, des ONG, du privé, etc. En favorisant la collaboration et la communication ouverte, il contribue à la création d'un environnement de paix où les intérêts de chaque acteur sont pris en compte. La gouvernance inclusive du RGN est une approche prometteuse et incontournable pour répondre aux défis complexes de braconnage, de pressions pastorales et agricoles, tout en favorisant l'équité et la durabilité. Ce modèle offre une base pouvant être améliorée et servir d'exemple instructif pour d'autres aires protégées aux prises avec des défis similaires à travers le monde. Pour ce faire, il mérite d'être mis en œuvre. Les données de suivi-évaluation participatif analysées permettront de valider le modèle et de retracer les conditions d'une mise à l'échelle réussie.

## Références bibliographiques

- AMAHOWE Ogoudjè Isidore, OUÉDRAOGO Mahama, & LOUGBEGNON Olou Toussaint** (2012). Analyse spatio-temporelle de la faune et des pressions anthropiques dans le ranch de Gibier de Nazinga au Burkina Faso. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 6(2), 613-627. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v6i2.6>
- BELÉM Mamounata, ZOUNGRANA Mathieu & NABALOUM Moumini**, 2019, « Les effets combinés du climat et des pressions anthropiques sur la forêt classée de Toéssin, Burkina Faso », *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 12, 5, p. 2187-2201. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v12i5.20>
- BONKOUNGOU Joachim**, 2019, *Esquisse d'un modèle de gouvernance inclusive des forêts classées au Burkina Faso* [Fiche technique]. CNRST, 5p.
- BONKOUNGOU Joachim, COMPAORÉ Jérôme, TRAORE Farid, SAMA Passingbamba., SAWADOGO Boureima, & ZABRÉ Nanawindin**, 2019, « Atouts et faiblesses d'une gestion autonome des forêts classées impliquant les populations locales au Burkina Faso », *International Journal of Innovation and Scientific Research*, p.195-200.
- BONKOUNGOU Joachim, SAWADOGO Boureima, ZABRÉ, Nanawindin, DA Dapola, & YAMBA Boubacar**, 2019, « Acteurs marginalisés de la forêt classée de tigo au Burkina Faso, une mal adaptation au changement climatique », *RGO, Numéro spécial, novembre 2019*, p. 153-170.
- BORDES Camille**, 2010, *La gestion des arbres par les paysans : Étude d'une enclave au milieu de réserves forestières au sud-est du Burkina Faso*, Mémoire de fin d'études, Angers, France, École d'Ingénieur en Agro-Développement International (ISTOM), 110p.
- CHOUINARD Omer, LAROCHE Anne-Marie, & WETU WEVA Kabulé**, 2009 « Contributions de l'approche écosystémique à la multidisciplinarité » *Revue de l'Université de Moncton*, 40(2), 1p.
- Devictor Vincent**, 2020, *Gouverner la biodiversité ou comment réussir à échouer. Développement participatif d'un plan de gestion durable de la chasse villageoise : Guide pratique et exemples d'application en Afrique centrale (Guide 2)*, Éditions Quæ. FAO/CIFOR/CIRAD, 78p.

- FAO/CIFOR/CIRAD**, 2017, *Développement participatif d'un plan de gestion durable de la chasse villageoise : Guide pratique et exemples d'application en Afrique centrale (Guide 2)*, Libreville-Bogor-Montpellier, Center for International Forestry Research (CIFOR).46p.
- GANIYONGO Rodrigue Hervé**, 2012, *Base de données et Système d'Information Géographique (SIG) : Une méthodologie de suivi des habitats des populations des antilopes du Ranch de Gibier de Nazinga au Burkina Faso*, Mémoire pour l'obtention du master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Ouagadougou, 2ie, 91p.
- HAGEN Roy, & KAMBOU Jean-Baptiste**, 2006, *Évaluation Finale du Projet Optimisation de la Diversité Biologique dans les Systèmes d'Élevage de la Faune Sauvage : Une Expérimentation Pilote en Zone Semi-aride Aussi appelé « Projet Nazinga » (Évaluation Finale Projet BKF/94/G31/E/1G/99)*. Programme des Nations Unies pour le Développement Financement: Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), 47p.
- HÉMA Emmanuel**, 2010, *Rapport d'évaluations des tendances évolutives des espèces fauniques sur la période de 2010 à 2017, dans la Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga (FC/RGN)*, Rapport d'étude Version finale, Ouagadougou, 55p.
- JIAGHO Évariste Rémi & BANOHO Louis-Paul-Roger Kabelong**, 2021, « Facteurs de déforestation et de la dégradation du couvert ligneux dans le Parc National de Waza et sa périphérie, Cameroun », 18, 5, *Afrique SCIENCE* p. 14 - 37.
- KOMBIENI M'Bouaré Frédéric**, 2020, « Perceptions des Populations Rurales des Forêts Sacrées dans l'Arrondissement de Dangbo au Bénin », *International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT)*, 23, 2, p. 182-191.
- KORAHIRÉ Joël Awouhidia**, 2011, « Dynamiques socioéconomiques dans les villages riverains au ranch de gibier de Nazinga au Burkina Faso », *Revue de l'Université de Moncton*, 40, 2, p. 53-70.
- MASUMBUKO Bora & SOMDA Jacques** (2014). *Analyse des liens existant entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés en Afrique de l'Ouest* [UNEP-WCMC]. UNEP-WCMC, p. 35 <http://www.unep-wcmc.org>
- MAUVAIS Geoffroy, GOYET Sylvie, NDIAYE, Paul, & OUEDRAOGO Paul**, 2018, *Gestion des aires protégées en Afrique*, Romande, Presses Polytechniques et Universitaire Romandes, 75p.
- MAUVAIS Geoffroy, GOYET Sylvie, NDIAYE, Paul, & OUEDRAOGO Paul**, 2018, *Gestion des aires protégées en Afrique*, Romande, Presses Polytechniques et Universitaire Romandes, 75p.

- NOMBRÉ Issa**, 2003, *Étude des potentialités mellifères de deux zones du Burkina Faso Garango (Province du Boulgou) et Nazinga (Province du Nahouri)*, Thèse de doctorat, Ouagadougou, Université de Ouagadougou. 214 p.
- PIZONGO Ismaël**, 2017, *Tourisme cynégétique dans la forêt classée et ranch de gibier de Nazinga : Acquis, contraintes et perspectives*, Mémoire de fin de cycle présenté en vue de l'obtention du diplôme d'Inspecteur des Eaux et Forêts, École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), 80p.
- SAWADOGO Boureima**, 2020, *Impacts de la gouvernance locale de la forêt classée de Tiogo sur les conditions de vie des populations et la durabilité écologique*, mémoire de Master2, Université Joseph KI ZERBO, 126p.
- SOW Abdoul Aziz**, 2014, *Analyse du cadre règlementaire de la gestion décentralisée des forêts et formulation de recommandations dans le processus de mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation*, Rapport d'étude version finale, Dakar, Sénégal, 76p.
- TRAORÉ, Mohamed Awalo**, 2019, *Impacts environnementaux et retombées socioéconomiques de la gestion tripartite de la faune dans la concession de chasse de pagoutandougou (province de la Tapoa)*, Mémoire de Master recherche, Ouagadougou, Université Joseph KI ZERBO, 127p.
- WORAH Josiane Audrey, YOBO Christian Mikolo, AKPACA Innocent, IPONGA Donald Midoko, MAGHIENGHA Saturnin Ndotit, & NDOUME Engone Hervé Charles**, 2019, « Analyse de la Gouvernance et de la Légalité D'attribution des Titres D'exploitation Artisanale du Bois D'œuvre au Gabon : Revue de Littérature », *International Journal of Progressive Sciences and Technologies*, 16, 2, p.14-31.
- YAMÉOGO Urbain Gnourégma**, 2005, *Le feu, outil d'ingénierie écologique du Ranch de Gibier de Nazinga*, Thèse de doctorat, Orléans, Université d'Orléans. 268p.
- YANOOGO Tanga Frédéric**, 2019, *État des lieux des recettes de valorisation des ressources à la Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga et son impact socio-économique dans les villages riverains de 2009 à 2018*, Mémoire de fin de cycle présenté en vue de l'obtention du diplôme d'Inspecteur des Eaux et Forêts, École Nationale des Eaux et Forêt/ Dinderesso. 63 p.
- ZAGUE-SOMÉ Tchirè Joséfa & TRAORÉ Mamoudou**, 2023 « Impact Des Activités Anthropiques Sur les Abeilles Sociales : Perception Des Populations Riveraines Du Corridor 1 Du Complexe Po Nazinga Sissili, Burkina Faso », *Rev. Ivoir. Sci. Technol.*, 42(2023), pp. 300-325.

---

**Boureima SAWADO** est doctorant en Géographie à l'Université Norbert ZONGO, au Laboratoire Lettres, Arts, Communication, Sciences Humaines et Sociales (LACOSH). Il est titulaire d'un Master en Géographie, option : Gestion des Ressources Naturelles (GRN). Actuellement, il effectue un stage à l'Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA/CREAF/Kamboinsé). Ses recherches portent sur la gouvernance des aires protégées et le climat.

**Boureima SAWADO**  
Université Norbert ZONGO  
Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines « LABOSH »  
BP: 376 Koudougou, RN 14, Téléphone: (00226) 25 44 01 22, Burkina Faso  
[boursawa55@gmail.com](mailto:boursawa55@gmail.com)

**Nanawindin Gustave ZABRÉ** est Doctorant en Géographie à l'Université Norbert ZONGO Laboratoire Lettres, Arts, Communication, Sciences Humaines et Sociales (LACOSH). Sa recherche en thèse porte sur la dynamique et fonctionnalités des espaces verts de Ouagadougou dans le contexte de la ville durable. Il a un Master en gouvernance forestière de l'Université Joseph KI ZERBO. Il est par ailleurs engagé dans les mouvements et associations œuvrant dans les domaines de l'environnement, forêt et climat. Il est présentement Directeur chargé de l'Environnement, de la Forestation et de la REDD+ de la Coordination Nationale des jeunes pour l'Environnement et le climat (CONAJEC).

**Nanawindin Gustave ZABRÉ**  
Université Norbert ZONGO  
Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines « LABOSH »  
BP: 376 Koudougou, RN 14, Téléphone: (00226) 25 44 01 22, Burkina Faso  
[nwindinzabre@gmail.com](mailto:nwindinzabre@gmail.com)

**Joachim BONKOUNGOU**, Maître de recherche en géographie, climat et environnement, est membre de l'équipe de recherche en géomatique, gestion de l'eau et changement climatique du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Il est également membre des Laboratoires Dynamique des Espaces et des Sociétés (LDES) de l'Université Joseph KI-ZERBO et de Sciences Humaines et Sociales (LABOSHS) de l'Université Norbert Zongo au Burkina Faso. Il publie ses travaux sur la gestion des ressources naturelles et le climat.

**Joachim BONKOUNGOU**  
CNRST/INERA/CREAF Kamboinsé  
01 BP 476 Ouagadougou 04 Burkina Faso  
[joachbonk@yahoo.fr](mailto:joachbonk@yahoo.fr)